

# Une grande bibliothèque d'art en préparation

## La bibliothèque de l'INHA

L'Institut national d'histoire de l'art est encore peu connu des professionnels des bibliothèques, et encore insuffisamment connu des chercheurs ou des acteurs de la culture. Créé par décret en juillet 2001, il répond à une (très) longue attente des chercheurs du domaine et a fait l'objet d'une (très) longue gestation.

### Martine Poulain

Institut national d'histoire de l'art  
martine.poulain@inha.fr

#### Au commencement était André Chastel

Il fallut en effet pas moins de vingt ans et un nombre de rapports préparatoires dont seule la France a le secret (autour de sept...) pour convaincre de la nécessité d'un tel institut et le mettre en œuvre. À la demande du premier ministre – mais en fait de Jack Lang –, André Chastel, à la suite de Jacques Thuillier qui en avait émis l'idée auprès de Georges Pompidou dès 1973..., écrivit un premier rapport en 1983, défendant la nécessité de redonner à la recherche en histoire de l'art toute la place qui devait être la sienne dans un pays comme la France<sup>1</sup>. Michel Melot, Pierre Encrevé, Françoise Benhamou, Philippe Béval, puis Michel Laclotte<sup>2</sup> en 1996, fondateur du musée d'Orsay, directeur général du Louvre de 1986 à 1994, défendirent, rapport après rapport et ministre après ministre, l'importance d'un soutien logistique et documen-

taire renouvelé à la recherche en histoire de l'art et archéologie.

Les propos de ces exercices de conviction n'étonneront pas les bibliothécaires, car ces registres de discours leur sont bien connus. On peut les résumer ainsi : la recherche en histoire de l'art et archéologie a été particulièrement féconde en France, qui fut l'un des pays, avec l'Allemagne, où l'excellence et l'innovation s'épanouirent en ce domaine, notamment à partir du XIX<sup>e</sup> siècle. Puis vint le temps des concurrences et des déplacements : les États-Unis, dans ce domaine comme dans d'autres, surent, avec leur logique propre, se doter des infrastructures nécessaires à une recherche de qualité, et notamment... des infrastructures documentaires.

À partir de 1996, Michel Laclotte peut commencer la mise en place de l'Institut tant désiré, aidé d'une minuscule équipe. En 1999, est créée l'Association de préfiguration de l'Institut national d'histoire de l'art,

1. André Chastel, *La création d'un institut national d'histoire de l'art*, rapport au 1<sup>er</sup> ministre, La Documentation française, 1983.

2. Citons par exemple : Michel Melot, *Projet pour une réunion des bibliothèques d'art à la Bibliothèque nationale*, multigr., 1990 ; Françoise Benhamou, *Pour une bibliothèque nationale des arts*, La Documentation française, 1993 ;

Philippe Béval, *L'avenir du site Richelieu-Vivienne*, multigr., 1993 ; Michel Laclotte, *L'Institut national d'histoire de l'art. Rapport à Monsieur le premier ministre*, janvier 1996, multigr. Sur le parcours de ce grand conservateur d'État, lire ses mémoires, passionnantes : *Mémoires d'un conservateur*, parues aux éditions Scala en 2003.

Titulaire d'une thèse et d'une habilitation à diriger des recherches en sociologie, **Martine Poulain** a été responsable du Service des études et de la recherche de la BPI, rédactrice en chef du BBF, puis directrice de Médiadix et de l'IUP Métiers du livre à l'université de Paris X. Elle dirige actuellement le département de la Bibliothèque et de la Documentation de l'INHA. Elle a publié de nombreux ouvrages et articles sur la lecture, l'histoire des bibliothèques et de la censure. Elle est codirecteur et coauteur du Dictionnaire encyclopédique du livre (Éd. du Cercle de la librairie, 2002) et dirige la collection « Bibliothèques » au Cercle de la librairie.

dont la présidence est confiée à Alain Schnapp, archéologue renommé, professeur à Paris I, qui, en juillet 2001, devient le premier directeur de l'établissement public enfin créé.

## Des missions simples et généreuses

Le rôle de l'INHA est double : soutenir la recherche, offrir un grand ensemble documentaire aux chercheurs et acteurs de l'histoire de l'art. Afin de remédier à l'insuffisance des moyens des institutions de recherche, de documentation, ou d'enseignement, et au déficit de collaboration entre les différents corps scientifiques (conservateurs du patrimoine, chercheurs, enseignants-chercheurs), l'Institut national d'histoire de l'art fédère, autour d'un département de la Bibliothèque et de la Documentation, les énergies et les moyens des diverses institutions qu'il accueille et propose aux spécialistes et aux étudiants un libre accès aux équipements et une participation à des programmes et travaux de recherche collectifs.

Dans cette optique, l'INHA doit aussi contribuer au rapprochement entre le monde de la recherche et le monde de la conservation, entre le monde des musées et le monde de l'université, en favorisant un regard commun, des complémentarités de compétences, des échanges et collaborations plus développés. D'où, d'ailleurs, la double tutelle de cet établissement public, assurée conjointe-

ment par les ministères chargés de l'Éducation nationale (Direction de l'enseignement supérieur), de la Recherche et de la Culture, la Direction des musées de France, qui élabore actuellement un schéma directeur de la recherche dans les musées, étant particulièrement attachée au projet.

## L'esprit des lieux

Restait à trouver un lieu dans Paris où l'Institut pourrait offrir ses services et déployer ses activités. Par un heureux hasard de l'histoire, comme il n'en existe qu'un par siècle..., le lieu idéal se trouva partiellement disponible. La Bibliothèque nationale, dotée d'ambitions et de moyens nouveaux, déménageait à Tolbiac ses immenses collections d'imprimés et

de périodiques. Un projet de Bibliothèque nationale des arts, cher à Jack Lang, associant les si riches collections des départements spécialisés de la Bibliothèque nationale et l'Institut d'art rêvé, agita un temps les cabinets du ministre. Mais, avec le temps, on préféra un projet plus sage, qui ne réduisait pas les richesses des départements spécialisés à la seule histoire de l'art, qui ne les séparait pas de la maison mère BnF, celle-ci conservant

la plus grande partie du quadrilatère Richelieu.

Si une telle association laissait à chacune des institutions sa logique institutionnelle propre, elle permettait l'offre en un lieu unique de ressources documentaires d'une richesse exceptionnelle, dont la fréquentation conjointe ne pouvait que ravir les chercheurs. Les historiens de l'art et les archéologues sont en effet, de longue date, des habitués, qui du département des Monnaies et Médailles, qui du département des Estampes et de la Photographie, qui du département des Manuscrits, pour ne citer que quelques-uns des six grands départements spécialisés de la BnF présents sur le quadrilatère. Situé d'autre part dans l'un des plus beaux quartiers de Paris, à dix minutes de l'hôtel Drouot et à dix minutes du Louvre, comme le soulignent avec un certain bonheur les publics interviewés dans le cadre de la préparation de la bibliothèque<sup>3</sup>, l'endroit était idéal pour un tel projet.

L'INHA se déploie donc sur deux sites proches. Galerie Vivienne, dans un bâtiment de 10 000 m<sup>2</sup> entièrement rénové par Pascale Kaparis et Dominique Pinon, le « Carré Colbert » accueille l'INHA et l'Institut national du patrimoine, lui-même à la recherche d'un nouveau lieu pour former ses conservateurs du patrimoine et déployer ses activités. Les différents services de l'INHA s'y installent, et notamment son département des Études et de la Recherche. À leurs côtés, et pour donner tout son sens à cette fédération de partenaires autour de la recherche en histoire de l'art, une vingtaine d'institutions de recherche et une quarantaine d'équipes sont elles aussi accueillies, offrant tant des bureaux et services aux enseignants et chercheurs que des salles de cours et de séminaires pour les étudiants en DEA et en thèse.

Sur le site Richelieu et plus précisément autour de la salle Labrouste,

3. SCP Communication, *La future bibliothèque de l'INHA*. Étude qualitative, déc. 2002, 121 p., multigr.

l'INHA offrira, à échéance de 2008, 10 000 m<sup>2</sup> de bibliothèque. Les lecteurs du *Bulletin des bibliothèques de France* connaissent la grande et belle histoire du quadrilatère Riche-lieu, qui accueille la Bibliothèque nationale depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, et dut au fil du temps s'agrandir et se développer, jusqu'à la décision, somme toute récente, de transférer les collections imprimées et audiovisuelles, de même qu'une grande part des services et personnels à Tolbiac, dans le nouveau bâtiment conçu par Dominique Perrault. Dans le cadre d'une réflexion sur les nouveaux services de ce quadrilatère, l'Institut national d'histoire de l'art se vit attribuer en 1998 la salle Labrouste<sup>4</sup>, ainsi que certains des plateaux de magasins attenants, qui seuls permettent le déploiement de collections en libre accès, la Bibliothèque nationale de France restant affectataire de la totalité du quadrilatère.

Merveilleux espace s'il en est que cette salle Labrouste, témoignage somptueux de l'histoire de l'architecture et de celle des bibliothèques d'étude dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, qui accompagna tant de temps l'histoire de la plus grande des bibliothèques françaises et de ses lecteurs. Lequel d'entre nous, quand bien même il n'exerçait pas à la Bibliothèque nationale, n'a pas eu un pincement au cœur, si ce n'est un sentiment de deuil, le jour où eut lieu l'un des plus fabuleux déménagements de

4. Sur l'histoire de la Bibliothèque nationale au XIX<sup>e</sup> siècle, voir notamment ; *Histoire des bibliothèques françaises, tome 3, Les bibliothèques au XIX<sup>e</sup> siècle*, sous la direction de Dominique Varry, Promodis, Éd. du Cercle de la librairie, 1992 ; Bruno Blasselle, *La Bibliothèque nationale de France, mémoire de l'avenir*, Gallimard, 1996 (coll. « Découvertes »). Sur Labrouste et son œuvre, les publications sont nombreuses, l'une des plus récentes étant le livre issu d'un colloque organisé en octobre 2001 par la bibliothèque Sainte-Geneviève, *Des palais pour les livres. Labrouste, Sainte-Geneviève et les bibliothèques*, sous la dir. de Jean-Michel Leniaud, Bibliothèque Sainte-Geneviève, Maisonneuve et Larose, 2002. Sur l'histoire de la salle Labrouste, voir *Mélanges autour de l'histoire des livres, imprimés, périodiques*, sous la direction de Bruno Blasselle et Laurent Portes, Bibliothèque nationale de France, 1998.

### Les institutions présentes sur le Carré Colbert

#### Université Paris I

- UFR d'histoire de l'art et d'archéologie

#### Université Paris III

- Institut de recherche sur le cinéma et l'audiovisuel / IRCAV
- UFR Cinéma et audiovisuel
- Doctorat d'études théâtrales

#### Université Paris IV

- UFR d'histoire de l'art et d'archéologie

#### Université Paris VII

- Recherches sur l'image

#### Université Paris VIII

- École doctorale : Esthétique, science et technologie des arts
- DEA Théâtre et arts du spectacle
- Doctorat d'études théâtrales

#### Université Paris X

- Département d'histoire de l'art et archéologie
- Département des arts du spectacle

#### École pratique des hautes études / EPHE

#### École des hautes études en sciences sociales / EHESS

#### Institutions rattachées au Centre national de la recherche scientifique / CNRS

- Bibliographie d'histoire de l'art BHA/INIST
- Interarts
- UMR (Unité mixte de recherche) Centre André Chastel
- *Revue de l'art*
- UMR Centre Gustave Glotz Recherches sur le monde hellénistique et romain
- UMR Centre Louis Gernet de recherches comparées sur les sociétés anciennes
- UMR Groupe d'anthropologie historique de l'occident médiéval / GAHOM
- UMS (Unité mixte de service) Applications documentaires et numériques de l'histoire de l'art

#### Revue *Histoire de l'art*

#### Videomuseum

#### Comité français d'histoire de l'art / CFHA

#### Comité international d'histoire de l'art / CIHA

#### Association des professeurs d'archéologie et d'histoire de l'art des universités / APAHAU

#### Association des historiens de l'art contemporain

#### Société de l'histoire de l'art français / SHAF

#### Société française d'archéologie classique / SFAC

#### Comité des historiens de l'art nordique / CHAN

collections qui soit (10 millions de volumes déplacés, traversant Paris sans encombres, on n'en a jamais assez félicité ses auteurs<sup>5</sup>, et l'aventure eût mérité un film...), mais aussi, un peu plus tard, lorsque retentit le dernier coup de cloche signalant la dernière levée des demandes de communication dans cette salle qui a incarné l'exercice de la pensée française pendant près de 150 ans ?

C'est dire si l'INHA est conscient de l'honneur qui lui est fait, et si un tel héritage suscite un profond enthousiasme. Il invite bien sûr, à réfléchir une nouvelle fois à la question patrimoniale, à la manière dont une proposition de bibliothèque, qui se doit d'être moderne dans ses équipements, dans son offre, dans ses services au bénéfice des lecteurs, et se doit tout autant de faire vivre ce chef-d'œuvre architectural.

### Soutenir la recherche, former les jeunes chercheurs

Pour répondre à ses missions, l'INHA s'est doté de deux grands départements : un département des Études et de la Recherche, un département de la Bibliothèque et de la Documentation.

Du côté de la recherche, le rôle de l'INHA consiste à la soutenir et à l'enrichir d'outils en tout genre utiles à son exercice. L'INHA ne vient pas en effet ajouter ses propres spécialités aux nombreux laboratoires CNRS, unités de formation et de recherche, équipes de recherche de l'École des hautes études en sciences sociales ou de l'École pratique des hautes études travaillant sur des domaines relevant de l'histoire de l'art ou de l'archéologie, dont un certain nombre, on l'a dit, sont présents sur le site. L'INHA leur apporte ses ressources documentaires, ses moyens de valorisation, un soutien complémentaire dans le

5. Voir Jacqueline Sanson, « De la Bibliothèque nationale à la Bibliothèque de France : le transfert de dix millions de volumes », *BBF*, 1993, n° 3, p. 64-70.

respect de leurs compétences et domaines d'excellence.

Et, dans le respect du principe de subsidiarité, il met en œuvre des programmes, dont le but est de constituer des bases de données documentaires, de susciter colloques et conférences, de fournir matière à expositions, toutes activités qui nourriront des travaux de recherche ultérieurs.

Ces programmes sont actuellement au nombre de sept : Archives de l'archéologie, Histoire du goût, Histoire de l'histoire de l'art, Histoire de l'architecture, Archives de l'art de la période contemporaine, Post-colonialisme et globalisation, Programmes interdisciplinaires. Un nouveau programme, couvrant le Moyen Âge, devrait être initié ce printemps<sup>6</sup>.

Chacun de ces programmes est piloté par un conseiller scientifique, encadrant une petite équipe de pensionnaires (titulaires d'une thèse en début de carrière), de chargés d'étude (doctorants), ou de boursiers étrangers. L'un des aspects essentiels de l'organisation de l'INHA est la mobilité : puisque la volonté est d'être utile à toute la communauté et d'être ouvert à tous les types de problématique et de sensibilité, afin aussi d'assurer un brassage des personnes pouvant bénéficier à l'INHA de quelques années d'une expérience particulière, les chercheurs, qu'ils soient conseiller scientifique, pensionnaire ou chargé d'étude, restent à l'INHA selon une périodicité strictement réglée, au maximum de 4 ans. Peu de risques, dans ce cas, d'engendrer une bureaucratie de la recherche, mais juste le temps de mener à bien un certain nombre de programmes et de

6. Les contenus détaillés de tous ces programmes sont consultables sur le site : <http://www.area-archives.org>

## Collections de la bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art

	BINHA* (ex-BAA)	BCMNI	BENSBA	Total	BENC	Total avec BENC
Monographies	264 550	119 168	100 000	483 718	122 625	606 343
Catalogues de vente	113 700	82 376	10 000	206 076	0	206 076
Périodiques	76 990	54 960	18 750	150 700	28 850	179 550
Collections spécialisées (livres anciens, manuscrits, estampes, photos, etc.)	352 340	4 096	0	356 436	2 050	358 486
<b>Total</b>	<b>807 580</b>	<b>260 600</b>	<b>128 750</b>	<b>1 196 930</b>	<b>153 525</b>	<b>1 350 455</b>

BAA : Bibliothèque d'art et d'archéologie ; BCMNI : Bibliothèque centrale des musées nationaux ; BENSBA : bibliothèque de l'École nationale supérieure des beaux-arts ; BENC : bibliothèque de l'École nationale des chartes.

produits documentaires. Et, rappelons-le, ces chercheurs peuvent être des universitaires (chevronnés ou débutants) comme des conservateurs de musée, voire d'archives ou de bibliothèques, pour peu qu'ils soient reconnus dans le domaine de l'histoire de l'art.

### Une bibliothèque à la hauteur des besoins de la recherche

La deuxième mission principale de l'INHA est d'offrir à la recherche en histoire de l'art et archéologie une bibliothèque à la mesure de ses besoins, offrant de riches collections sur tous supports, dotée de budgets d'acquisition conséquents, apte à accueillir un public important, lui offrant tous les services bibliographiques approfondis attendus et proposant, exigence première des lecteurs, une très large collection de documents en libre accès. Les chercheurs du domaine sont, en effet, comme la plupart des chercheurs français, de longue date insatisfaits de l'offre documentaire disponible en France, et contraints, pour mener des recherches dans des conditions satisfaisantes, de se rendre, qui à Munich, qui à Rome ou à Florence (dans ces trois cas, dans des instituts allemands), qui à La Haye, qui à Londres (au Warburg, au Courtauld, ou à la

National Art Library), et qui, bien sûr au Getty à Los Angeles, ou ailleurs aux États-Unis.

Pour le professionnel en charge de la préparation d'une telle bibliothèque, rien que de légitime dans de telles exigences et ambitions. À une différence près toutefois, et qui n'est pas un détail : tous les instituts étrangers cités comme modèles reçoivent un nombre très limité de public, au maximum 100 personnes par jour environ. L'INHA attend, si toutefois en matière de prévision de fréquentation l'erreur est évitable, entre 800 et 1 200 usagers par jour, car les étudiants à partir de la maîtrise y seront admis, ce qui n'est pas le cas chez ses homologues étrangers.

Les rapports successifs ont, dès le départ, exclu l'idée de créer une telle bibliothèque *ex-nihilo*. Peu raisonnable en matière de gestion des fonds publics, une telle idée risquait aussi de reporter le projet aux calendes grecques. D'autant plus qu'il existait, dans un périmètre restreint, trois bibliothèques, aux très riches collections souvent complémentaires, et qui, toutes, étaient quelque peu sous-utilisées, et avaient besoin d'un nouveau souffle. Naquit donc l'idée de rassembler ces trois bibliothèques en un même site. La bibliothèque de l'Institut sera issue de la fusion de trois bibliothèques existantes : la Bibliothèque d'art et d'archéologie Jacques Doucet, qui a été intégrée à l'INHA au

1<sup>er</sup> janvier 2003, la Bibliothèque centrale des musées nationaux, les collections imprimées de la bibliothèque de l'École nationale supérieure des beaux-arts, soit un ensemble exceptionnel de 1,2 million de documents à l'ouverture. À cet ensemble sera associée la bibliothèque de l'École nationale des chartes, riche de plus de 150 000 documents. Soit une offre de plus de 1,3 million de documents.

## Des chantiers d'envergure

La préparation de cette bibliothèque, comme celle de toute bibliothèque d'une certaine taille, ouvre de nombreux chantiers architecturaux et bibliothéconomiques, classiques mais assez délicats, nécessitant une certaine capacité à l'innovation, et qui se situent dans un contexte particulier : faire travailler ensemble trois bibliothèques, à l'histoire, aux logiques institutionnelles, aux choix bibliothéconomiques différents. L'horizon d'ouverture de la bibliothèque est actuellement l'année 2008 et tous les chantiers préparatoires sont menés dans la perspective d'être prêts à cette date.

## La programmation

La préparation de la nouvelle bibliothèque s'insère dans une entreprise architecturale d'envergure : celle de la rénovation du quadrilatère Richelieu (47 431 m<sup>2</sup> utiles) dans lequel exercent les principaux départements spécialisés de la BnF. Les conditions de sécurité du quadrilatère Richelieu sont depuis longtemps inquiétantes et la mise aux normes indispensable : c'est pour la Bibliothèque nationale de France un objet d'inquiétude permanent. D'autre part, les départements des Manuscrits, des Cartes et Plans, des Estampes et de la Photographie, des Monnaies et Médailles, présents sur le site depuis des décennies, voire des siècles, de même que le département des Arts du spec-

**Les bibliothèques partenaires\***

---

**La bibliothèque de l'INHA ex-Bibliothèque d'art et d'archéologie**

La Bibliothèque d'art et d'archéologie est née de la donation de la riche collection d'œuvres d'art faite à l'Université de Paris, en 1918, par l'amateur et collectionneur que fut le couturier Jacques Doucet.

Les points forts des acquisitions sont l'archéologie et l'histoire de l'art en Occident, la peinture, l'iconographie, les arts graphiques, la muséologie (incluant tous les types de collections). L'accent est mis sur l'art français, que les ouvrages soient édités en France ou à l'étranger.

**La bibliothèque de l'École nationale supérieure des beaux-arts**

La bibliothèque, ouverte officiellement en 1864, regroupe partiellement les fonds des anciennes Académies royales de peinture et de sculpture et d'architecture, ainsi que les œuvres primées au concours du Grand Prix de Rome. Surtout destinée aux élèves de l'École nationale supérieure des beaux-arts, la bibliothèque est également ouverte aux artistes, historiens de l'art, amateurs et curieux. L'architecture y est particulièrement bien représentée, de même que l'archéologie antique et le domaine des techniques d'art dans les différentes disciplines enseignées traditionnellement par l'École.

**La Bibliothèque centrale des musées nationaux**

La Bibliothèque centrale des musées nationaux s'est développée essentiellement depuis les années 1920. Elle a pour mission de constituer, conserver et mettre à disposition des collections sur l'art occidental de l'Antiquité classique au XIX<sup>e</sup> siècle, l'Antiquité égyptienne, l'Antiquité du Proche et du Moyen Orient et l'art islamique.

Elle possède un nombre important de publications plus particulièrement consacrées à l'étude des œuvres : catalogues de musées français et étrangers, catalogues d'exposition, bulletins de musée et catalogues de ventes publiques.

**La bibliothèque de l'École nationale des chartes : une bibliothèque associée**

Mentionnée pour la première fois dans l'ordonnance du 31 décembre 1846, la bibliothèque possède un fonds essentiellement centré sur la période médiévale et sur les sources de l'histoire de France. Les collections sont tout particulièrement développées en bibliographie, paléographie et codicologie, sources de l'histoire de France, philologie latine et romane, histoire du droit et archéologie.

\* Des informations plus détaillées concernant l'historique et les collections de ces bibliothèques partenaires sont données à l'adresse suivante : <http://www.inha.fr/bibliotheque/index.html>

tacle, qui doit rejoindre le quadrilatère à la fin de 2004, sont de longue date à l'étroit dans leurs espaces actuels. La Bibliothèque nationale de France a toujours estimé qu'après le chantier de Tolbiac, viendrait le chantier de Richelieu, le déménagement des imprimés représentant d'un certain point de vue une opportunité unique de donner enfin aux départements spécialisés l'ampleur qui leur manquait.

Lorsque le projet de bibliothèque d'art s'est précisé, et l'ensemble de ce « grand projet » confié à l'Émoc (Établissement public de maîtrise d'œuvre culturelle, qui a succédé au Secrétariat d'État aux grands travaux), et après différents épisodes que nous épargnerons aux lecteurs de cet article, la répartition est aujourd'hui la

suivante : l'INHA occupera la salle Labrousse, quatre étages des magasins attenants et des espaces annexes de bureaux, soit aujourd'hui 9 619 m<sup>2</sup>. La BnF gardera tous les autres espaces (soit aujourd'hui 35 547 m<sup>2</sup> utiles), ce qui lui permettra de redéployer ses départements spécialisés, d'offrir, comme aujourd'hui, des espaces d'exposition conséquents, et de transformer la salle Ovale en salle commune à ses départements, tout à la fois salle d'orientation bibliographique et de références, mais aussi salle multithématique, proposant nombre de documents de substitution reproduisant les sources les plus utilisées de ces départements patrimoniaux (microformes, documents numérisés, etc.) et ouverte à un plus large public.

L'École nationale des chartes (ENC), quant à elle, primitivement tout entière accueillie au sein du quadrilatère Richelieu, sera répartie sur deux sites : la bibliothèque sera située à proximité immédiate de celle de l'INHA, dans l'aile Richelieu, puisque les publics des deux bibliothèques doivent pouvoir se déplacer de l'une à l'autre sans contrainte ; l'administration de l'École et les cours s'installant, après rénovation, au 65 de la rue de Richelieu.

On doit à la vérité de dire que cette programmation, certains s'en sont peut-être aperçus, n'a pas été sans connaître quelques épisodes, quelques conflits de frontières et de territoires sur lesquels les historiens des bibliothèques ou des politiques culturelles auront peut-être un jour envie de se pencher... L'INHA a, au passage, perdu pas mal d'espace, perdu aussi les collections spécialisées de l'École nationale supérieure des beaux-arts qui resteront rue Bonaparte. Mais le projet est sur les rails, la programmation achevée, une étude de phasage en cours, qui doit aider l'émoc à répondre à l'épineuse question de savoir par qui ou par quoi l'on commence, tant il est clair qu'un tel chantier sera étalé sur plusieurs années. Quant au lancement du concours d'architecture, les trois établissements concernés l'attendent avec impatience et l'espèrent toujours pour 2004.

Si les chantiers bibliothéconomiques que mènent tant l'INHA, l'ENC, que la BnF sont financièrement raisonnables - on y reviendra -, la rénovation du quadrilatère est évidemment une grosse opération immobilière, à la charge, pour les trois quarts, du ministère de la Culture, pour un quart, du ministère de l'Éducation nationale, pour un coût global estimé en 2003 à 120 millions d'euros.

Une fois ces travaux achevés, la bibliothèque de l'INHA offrira 440 places de lecture, principalement en salle Labrouste, mais aussi dans les trois étages de magasins attenants,

qui seront entièrement rénovés de manière à pouvoir accueillir du public (la transparence et la continuité entre la salle de lecture et les magasins voulus par Labrouste pourront ainsi, espérons-le, être encore mieux respectées). Ces trois niveaux accueilleront 265 000 volumes en libre accès (soit 1/3 des collections imprimées des trois bibliothèques) et 950 000 documents en magasins, avec une proportion (manque de place oblige) de 40 % de documents en compactus et un accroissement limité à 20 ans.

Le souhait de l'INHA est bien sûr que le concours soit gagné par un architecte dont le génie soit si ce n'est égal à celui de Labrouste, tout au moins apte à respecter son œuvre, tout en lui donnant cette once de modernité et d'invention qui sont le signe du vrai respect du patrimoine. Les merveilleuses cariatides qui entourent l'immense baie vitrée ouvrant sur les magasins Labrouste, obscurcis par Roux-Spitz, attendent l'architecte hors pair qui saura redonner vie à ce passage fameux entre une architecture traditionnellement basilicale (la salle Labrouste), et une architecture de fer promise à un bel avenir, avec Eiffel ou Guimard. Et les merveilleuses coupes de la salle Labrouste comptent, elles, sur de généreux donateurs pour retrouver, à l'instar de la Round Reading Room de la British Library, dont les bleus ont recouvré leur vigueur, leurs fastes d'antan.

## Définir une politique documentaire cohérente et ambitieuse

La bibliothèque poursuit, dans le domaine de l'histoire de l'art et de l'archéologie, deux objectifs.

Elle s'efforce de définir une politique documentaire cohérente et ambitieuse, apte à répondre aux besoins des chercheurs dans le domaine de l'histoire de l'art et de l'archéologie occidentale.

Les trois bibliothèques concernées ont, en ce domaine, une solide expérience : la Bibliothèque d'art et d'archéologie est Cadist (centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique) en art et archéologie depuis 1983 ; la Bibliothèque centrale des musées nationaux connaît parfaitement les besoins des conservateurs de musée, et elle est tête de réseau des 23 bibliothèques des musées nationaux, qu'elle conseille et enrichit ; enfin, la bibliothèque patrimoniale de l'École nationale supérieure des beaux-arts possède un fonds inestimable, en architecture notamment, et elle connaît très bien elle aussi le domaine. Les collections de la bibliothèque de l'École nationale des chartes constitueront d'autre part un apport important en sources historiographiques. Un certain nombre de commissions, par sous-domaine, par support, par thématique, a été mis en place, associant bibliothécaires et chercheurs (INHA et/ou extérieurs), et aidant le service du développement des collections à préciser ses choix.

La bibliothèque de l'INHA multiplie d'autre part les échanges avec la Bibliothèque nationale de France, avec laquelle la recherche de complémentarité est impérative, tant sur les sites Richelieu qu'à Tolbiac. Elle devra établir des conventions avec les bibliothèques de l'Institut national du patrimoine, des centres Gernet et Glotz<sup>7</sup> qui seront présentes sur le Carré Colbert et développer des coopérations avec le réseau des bibliothèques d'art, notamment franciliennes (bibliothèque Kandinsky du Musée national d'art moderne, médiathèque du musée du quai Branly, médiathèque de la Cité de l'architecture, etc.). Grâce à ces capitalisations de compétences et de regards, une charte documentaire a été rédigée, qui constituera une base solide (et toujours à revoir...) pour mener à bien les acquisitions, en déterminer les contenus et les niveaux.

7. Centres de recherche renommés sur l'archéologie et l'histoire grecques et romaines.

En même temps qu'il se livrait à la rédaction de cette charte, l'INHA a aidé au développement des acquisitions sur tous supports, devant conduire cette bibliothèque au niveau des grandes bibliothèques étrangères. Il mène également à bien un programme dit « lacunes », destiné à combler l'insuffisance des collections des bibliothèques partenaires à certaines époques ou dans certains domaines. Grâce à un intense travail des bibliothécaires, aidés de plusieurs moniteurs-étudiants en histoire de l'art et conseillés dans certains domaines par les chercheurs, les acquisitions pour la seule bibliothèque de l'INHA, collections Jacques Doucet, sont passées en 2002 de 8000 à près de 11000.

## Développer des pôles d'excellence patrimoniaux

Les trois bibliothèques d'art associées possèdent des collections patrimoniales de premier ordre.

La Bibliothèque centrale des musées nationaux conserve par exemple une très belle collection de catalogues de musée anciens, et notamment bien sûr les premiers catalogues du musée du Louvre ; elle possède également un certain nombre de manuscrits, dont une part du *Journal* de Delacroix, complétant heureusement celle que possède la bibliothèque de l'INHA Jacques Doucet, qui vient d'acquérir quelques nouvelles lettres du peintre.

La bibliothèque de l'École nationale des beaux-arts possède des collections patrimoniales exceptionnelles, qui resteront finalement, on l'a dit, quai Malaquais : dessins, estampes, photos, livres anciens illustrés, etc. ; mais son fonds d'imprimés venant à Richelieu n'est pas sans intérêt du point de vue patrimonial et l'on peut espérer que la coopération initiée en matière de numérisation des fonds patrimoniaux pourra se poursuivre malgré tout.

Enfin, et surtout, c'est aujourd'hui la bibliothèque fondée par Jacques

Doucet qui conserve les plus belles collections patrimoniales, de tout type. Le génie de Doucet et de ses collaborateurs est qu'ils n'ont pas cherché à constituer une bibliothèque patrimoniale, mais à multiplier les sources et supports aptes à documenter l'histoire de l'art, de toutes époques et de tous continents, avec un ancrage volontairement important dans la modernité de l'époque, fin XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> siècles.

La bibliothèque possède ainsi une très importante collection de catalogues de vente anciens ; elle s'est vu confier ou a acheté des archives d'historiens de l'art ; elle est riche de 12 200 estampes, la plupart modernes, parmi lesquelles 150 Matisse, 200 Toulouse-Lautrec, des Degas, des Gauguin, etc. ; comme toutes les bibliothèques d'art créées à la même époque, elle a développé un fonds très important de photographies (260 000), Doucet n'hésitant pas à envoyer des photographes partout dans le monde, voire à se déplacer lui-même, dans sa volonté, proche de celle d'un Albert Kahn, d'accumuler les représentations et les traces de l'histoire de l'art et d'en autoriser l'étude. Un fonds que malheureusement aucun conservateur de la bibliothèque n'a eu les moyens de véritablement traiter et mettre à disposition de manière totalement satisfaisante.

L'INHA est donc particulièrement heureux de pouvoir dans le même temps accroître sensiblement l'enrichissement des collections courantes et porter une attention tout aussi passionnée à l'enrichissement et à la valorisation de son patrimoine. Les acquisitions patrimoniales se poursuivent, en coopération avec les institutions disposant de ressources du même type, ou œuvrant dans les mêmes domaines, au premier rang desquelles la BnF, disposant sur le même site de ressources incomparables et répondant à des missions régaliennes.

## Développer l'exploitation scientifique des collections

La bibliothèque voudrait être, et tous les bibliothécaires français savent à quel point, dans leur histoire, une telle ambition est délicate, un lieu d'expérimentation d'une nouvelle relation entre bibliothécaires et chercheurs, qui, tout en laissant à chacun sa place et sa compétence, s'enrichisse de ce double regard.

Plus facile à dire qu'à faire, certes, quand les premiers (les bibliothécaires) sont harcelés de tâches de gestion et que les seconds sont portés par leurs propres besoins de spécialistes. Réussir une telle alliance doit être un souci de tous les instants, fait de respect et d'attention réciproques, d'ouverture à une logique parfois différente.

Concrètement, cette collaboration, qui est l'un des enjeux majeurs du projet INHA, se traduit aujourd'hui de la manière suivante : les collections de la bibliothèque, on l'a dit, sont l'un des piliers sur lesquels les chercheurs de l'INHA s'appuient pour mener à bien leurs programmes ; les jeunes chargés d'étude passent leurs journées dans les collections et des places de lecture leur ont d'ailleurs été réservées ; tous les nouveaux chargés d'étude font un stage de 3 mois (dont une semaine de formation) dans l'un des services de la bibliothèque ; une partie d'entre eux est amenée à prendre en charge un fonds ou un domaine sur une plus longue durée, parfois durant leurs trois ans de présence ; d'autres travaillent au catalogage approfondi d'un ensemble de livres anciens ou à l'édition d'archives ou de correspondances que possède la bibliothèque.

Plus tard, il est également prévu que les chargés d'étude, selon un mode et une fréquence à définir, participent à l'accueil du public, notamment à l'orientation bibliographique dans les domaines qui sont liés aux programmes de recherche de l'INHA : l'histoire des collections et des collectionneurs, l'histoire du

goût, etc. Notre objectif est que les conservateurs de la bibliothèque eux aussi puissent être parfois déchargés de leur tâche bibliothéconomique pour contribuer à la recherche. Mais il est aujourd'hui loin de la coupe aux lèvres et lesdits conservateurs sont plutôt submergés par le travail bibliothéconomique...

Ceci ne nous a pas empêchés pourtant, au cours de cette première année d'une nouvelle vie pour la Bibliothèque d'art et d'archéologie, de rendre hommage à son fondateur Jacques Doucet, à l'occasion du cent cinquantième de sa naissance (1853-1929), en publiant, aux éditions Herscher, un joli volume intitulé *Doucet de fonds en combles*<sup>8</sup>, qui associe la plume d'un écrivain (Bernard Comment), l'inimitable compétence du principal biographe de Doucet (François Chapon) et les passionnantes notices des bibliothécaires et des chercheurs à la présentation de quelques-uns des trésors de cette bibliothèque encore trop méconnue.

## Disposer d'un catalogue commun, l'enrichir

L'une des premières exigences a été la réalisation d'un catalogue commun aux quatre bibliothèques concernées. L'objet de ce catalogue est double : pouvoir disposer d'une cartographie précise des collections des bibliothèques, mieux saisir leurs complémentarités, certains de leurs recoupements ou, au contraire, certaines de leurs lacunes ; être un outil de gestion des chantiers de préparation de la bibliothèque. Les bibliothèques partenaires disposaient toutes, à part la Bibliothèque d'art et d'archéologie, d'un catalogue informatique, plus ou moins complet, et implémenté sur un logiciel différent. La préparation de ce catalogue et le suivi de sa réalisation ont constitué un bel exemple de

la coopération des équipes et nécessité, comme d'habitude, cahier des charges approfondi, marché, intense suivi de la réalisation avec assistance à maîtrise d'ouvrage, essais et reprises (quatre ont été nécessaires), pour aboutir au début de décembre 2003 à un catalogue de 530 000 notices représentant 580 000 documents, aujourd'hui disponible sur le web<sup>9</sup>.

chives et de la documentation générale qui gère la Bibliothèque centrale des musées nationaux, et dont le catalogue commun aux bibliothèques de musées est depuis plus d'un an présent sur le grand catalogue allemand *Virtueller Katalog Kunstgeschichte*<sup>10</sup>. L'INHA travaillera également à des interfaces ou à des passerelles avec les catalogues des

### Le catalogue commun en chiffres

	Notices bibliographiques	Notices d'exemplaires
BINHA (ex-BAA)	255 497	273 458
BCMNM	155 845	179 327
BENSBA	63 170	71 040
BENC	57 788	57 788
<b>Total</b>	<b>532 300</b>	<b>581 613</b>

BAA : Bibliothèque d'art et d'archéologie ; BCMNM : Bibliothèque centrale des musées nationaux ; BENSBA : bibliothèque de l'École nationale supérieure des beaux-arts ; BENC : bibliothèque de l'École nationale des chartes.

Le catalogue commun comprend des collections importantes : livres et périodiques bien sûr, mais aussi catalogues de vente (50 730), catalogues de musée (12 505), catalogues d'exposition (93 428), titres de périodiques (9 800). Il contient également des livrets de salons d'artistes, des tirés à part, des thèses, des livres anciens, des ressources électroniques, etc.

Ce catalogue est maintenant à perfectionner, nettoyer, enrichir, intégrer aux réseaux nationaux. Actuellement, pour diverses raisons, seules les notices des collections Jacques Doucet et de l'École nationale des chartes sont présentes dans le Sudoc (Système universitaire de documentation). Mais l'objectif est bien de trouver une solution apte à offrir l'ensemble du catalogue commun tant sur les deux grands catalogues collectifs français (Sudoc et CCFr, catalogue collectif de France) que sur les grands catalogues collectifs des bibliothèques d'art étrangers, à l'instar de ce qu'a déjà fait le Service des bibliothèques, des ar-

institutions présentes sur les sites Richelieu et Colbert. Enfin et surtout, nous nous efforcerons peu à peu, au cours des années à venir, de favoriser la réalisation d'un portail des catalogues des bibliothèques d'art actives en France, une réalisation qui devrait grandement aider à la connaissance des ressources documentaires de ce réseau et à leur usage.

Pour autant, il reste du pain sur la planche. Il faut cataloguer les 11 000 acquisitions annuelles, les dons, qui ne sont pas rares. Le personnel, on y reviendra, est évidemment insuffisant... Là encore, il faut recourir aux marchés. Chaque année, un chantier de rétroconversion permet d'intégrer au catalogue commun des fonds catalogués sur papier. Courant 2004, ce seront les notices de 160 000 catalogues de vente, une des sources essentielles de la recherche, qui seront versées ; début 2005, les notices des 12 200 merveilleuses estampes des collections Doucet enrichiront le catalogue. Certains fonds patrimoniaux, parfois non catalogués depuis

8. Bernard Comment, François Chapon, *Doucet de fonds en combles, Trésors d'une bibliothèque d'art*, Éditions Herscher, INHA, 2004.

9. <http://www.inha.fr> ou, en direct, <http://catalogue.inha.fr>

10. [http://www.ubka.uni-karlsruhe.de/vk\\_kunst.html](http://www.ubka.uni-karlsruhe.de/vk_kunst.html)

Doucet, nécessitent une indexation très approfondie et la bibliothèque est bien sûr intéressée par la définition de type de document (DTD) EAD<sup>11</sup>, qu'elle compte appliquer, les documents ayant fait l'objet de cette norme étant ensuite intégrés au logiciel (en cours de choix) utilisé par le département Études et Recherche pour ses bases de données et par le département Bibliothèque pour ses collections spécialisées, patrimoniales et/ou numérisées. Bien entendu, le lecteur n'y verra que du feu, l'interface étant transparente ; mais il disposera ainsi, quand il interrogera le catalogue, de notices beaucoup plus complètes sur ce type de documents.

### Sélectionner, recoter 265 000 imprimés pour le libre accès

Comme l'enquête auprès des publics l'a rappelé et comme les chercheurs nous le disent tous les jours, la grande attente concerne le libre accès. Il est extrêmement encourageant, pour les bibliothécaires, de constater qu'aujourd'hui, tous les types de lecteurs, qu'il s'agisse du « grand public », des étudiants, des professionnels, des chercheurs, considèrent l'accès libre à une collection importante comme une exigence de base. Une telle évolution marquera, peut-on penser, l'histoire des bibliothèques au XX<sup>e</sup> siècle, de même que la construction d'importants magasins a marqué, à l'inverse, le XIX<sup>e</sup> siècle, qui, à moitié contraint par les faits, à moitié idéologiquement convaincu, a cherché une réponse à l'accroissement des collections et à l'augmentation des lecteurs dans la séparation des livres et des lecteurs. On peut avancer l'hypothèse que l'offre de

larges collections en libre accès constitue la « révolution » (des révolutions toujours modestes dans les bibliothèques...) du XX<sup>e</sup> siècle, que d'ailleurs la révolution suivante, celle des nouvelles technologies, ne remettra pas en cause.

L'offre des bibliothèques de lecture publique, celle de la Bibliothèque publique d'information, celle des bibliothèques universitaires dès les années 1960, plus soutenue encore aujourd'hui, et, *last but not least*, celle des deux espaces haut et rez-de-jardin de la Bibliothèque nationale de France, sans compter les immenses étendues de collections proposées dans tous les types de bibliothèques aux États-Unis ou en Europe du Nord, constituent de nos jours une référence acquise, intégrée dans les attentes de tous les publics. Les mentalités ont changé et ce qui était hier un signe de modernité doit être considéré aujourd'hui comme une banalité.

Les grandes bibliothèques d'art étrangères, on le voit dans le tableau comparatif (p. 76), offrent des ensembles impressionnants en libre accès, parfois l'intégralité de leurs collections, y compris patrimoniales, à notre grande surprise de bibliothécaires français... Mais il est vrai, à destination d'un public beaucoup plus restreint et beaucoup plus « choisi ».

L'INHA a fait du libre accès à un large ensemble de collections l'un de ses enjeux essentiels. Prévu dans de premiers textes à 800 000 volumes (mais était-ce bien raisonnable ?), le libre accès a longtemps été planifié à 400 000, ce qui était tout à fait conforme aux besoins, à l'utilisation des collections courantes dans les trois bibliothèques participantes (la Bibliothèque centrale des musées nationaux offrant presque toutes ses collections en libre accès, de même que la bibliothèque de l'École des chartes). Mais la réduction des espaces nous a contraints à travailler à l'offre d'une collection de 265 000 volumes en libre accès, ce qui représente tout de même un bel ensemble...

Il s'agit maintenant de sélectionner ces collections, de les traiter et de les recoter. Trois chantiers sont donc à mener.

### Sélection

Celui de la sélection d'abord. Sur quels critères sélectionner ces documents ? Comment travailler sur trois bibliothèques à la fois ? Répondre à ces questions est d'abord un exercice intellectuel. D'une double manière au moins. Le choix de chaque ouvrage ou périodique est avant tout affaire de compétence dans le domaine, secondairement de diagnostic matériel (état de l'ouvrage, date de publication, format aussi : les grands folios étant nombreux et difficiles à offrir en libre accès dans une bibliothèque d'art).

Les bibliothécaires, en collaboration avec les chercheurs à qui nous demanderons à diverses étapes du travail validation et expertise, auront à mobiliser leurs connaissances du domaine pour décider des choix. Le déploiement de collections en libre accès est avant tout une proposition intellectuelle : l'image de l'histoire de l'art qui en résulte peut être traditionnelle, voire passéiste, ou au contraire moderne, voire à la mode, elle pourrait être par trop franco-française ou au contraire par trop émettée mondialement, elle pourrait être par trop occidentale ou au contraire « tiers-mondiste », favoriser par trop la Renaissance italienne ou au contraire le pop art, la peinture ou au contraire l'architecture, l'interdisciplinarité dont chacun regrette aujourd'hui les insuffisances ou au contraire la concentration sur des disciplines cœur, etc. Jolies variations possibles pour qui aurait le temps de s'y livrer, dans un inventaire oulipien, à la Queneau ou à la Perec, qui établirait 3 624 scénarios possibles, leurs subdivisions et conséquences...

La disposition même, dans la salle Labrouste et dans les magasins attenants, de ces collections, est elle aussi un discours intellectuel : qu'est-ce que le lecteur trouvera dès son entrée

11. La DTD EAD permet de structurer en XML (*eXtensible Markup Language*) les instruments de recherche de type archivistique : inventaires, répertoires, catalogues de collections. Il est compatible avec la General International Standard Archival Description ISAD (G), norme de description archivistique publiée en 1994 par le Conseil international des archives.

Les bibliothèques d'art étrangères				
Pays et bibliothèque	Domaines et spécialités	Nombre de monographies	Nombre de titres de périodiques	Volume des acquisitions par an
<b>États-Unis</b>				
<b>Getty Research Library</b> Los Angeles (125 agents dont 79 professionnels)	art et histoire de l'art, (Europe et autres continents), archéologie, architecture, sciences sociales	800 000 imprimés (y compris ventes et périodiques)	non précisé important	16 000 monographies 4 000 vol. périodiques 150 CD et banques de données
<b>Frick Art Reference Library</b> New York (51 agents)	histoire de l'art, beaux-arts, photographie, ventes	204 000	2 770 dont 670 vivants	4 000 volumes
<b>Grande-Bretagne</b>				
<b>National Art Library, V&amp;A.</b> Londres (68 agents)	arts décoratifs, histoire de l'art, beaux-arts	env. 1 million d'imprimés	2 320 vivants	12 800 monographies 5 300 vol. périodiques (échanges inclus)
<b>Courtauld Institute Library</b> Londres (14 agents)	histoire de l'art, beaux-arts	140 000 (ventes et expositions incluses)	600 dont 300 vivants	3 500 volumes (échanges inclus)
<b>Warburg Institute Library</b> Londres (10 agents + chercheurs)	histoire, politique, religion, antiquité, philosophie, lettres, histoire de l'art	350 000 dont 100 000 en art	2 500 dont 1 500 vivants et 598 en art	4 000 volumes (échanges inclus)
<b>Allemagne</b>				
<b>Zentralinstitut für Kunstgeschichte</b> Munich (26 titulaires et 8 vacataires)	art et histoire de l'art (France, Europe de l'Est), esthétique, iconographie	350 000 imprimés	1 117 vivants	
<b>Kunstabtheke</b> Berlin (64 agents)	arts décoratifs, design, architecture, art, histoire de l'art, archéologie	315 000	1 349 vivants	
<b>Deutsches Archäologisches Institut</b> Berlin (4 agents)	archéologie, préhistoire, antiquité	70 000	413 vivants	
<b>Italie</b>				
<b>Deutsches Archäologisches Institut</b> Rome (12 agents)	archéologie, préhistoire, antiquité (Rome, Italie, Méditerranée)	200 000	1 895 dont 1 115 vivants	2 000 livres
<b>Biblioteca Hertziana</b> Rome (20 agents dont 12 titulaires)	histoire de l'art, archéologie (Rome et Italie)	225 000	1 832 dont 1 086 vivants	
<b>Kunsthistorisches Institut</b> Florence (18 agents dont 16 titulaires)	histoire de l'art, archéologie, théologie, philosophie (Florence et Italie)	215 000	2 500 dont 1 360 vivants	4 000 monographies 1 000 vol. périodiques
<b>Pays-Bas</b>				
<b>Bibliothèque du Rijkmuseum</b> Amsterdam (12 agents)	histoire de l'art européen, arts asiatiques	250 000 (ventes incluses)	3 730 dont 730 vivants	2 500 monographies 1 500 catalogues vente et séries
<b>Rijksbureau voor Kunsthistorische Documentatie (RKD)</b> La Haye Institut néerlandais d'histoire de l'art (86 agents au RKD dont 62 aux services documentaires et 12 à la bibliothèque)	histoire de l'art (imprimés, iconographie, archives) Pays-Bas et Europe	450 000 imprimés dont périodiques, ventes, expositions	1 500 dont 680 vivants	2 000 monographies et 1 600 catalogues de vente

dans la bibliothèque ? Une collection de références : c'est sage et consensuel, pas très risqué. Une collection de catalogues de musée ? De monographies d'artiste ? D'archéologie ? Autant de choix qui ne sont en rien évidents et qui, comme tous les choix, satisferont certains publics et irriteront d'autres.

Après discussion avec les chercheurs, nous nous orientons vers les choix suivants, qu'il s'agit maintenant d'affiner :

- les collections en libre accès comprendront 1/3 de périodiques et 2/3 de monographies ;
- les monographies seront réparties en trois grands pôles thématiques :
  - un pôle histoire de l'art, représentant 60 % de la volumétrie des monographies, et comprenant notamment les monographies d'artistes, les catalogues de musée et d'exposition, etc.,
  - un pôle topographie antique et moderne, représentant 25 % de la volumétrie,
  - un pôle généralités et interdisciplinarité, 15 % de l'ensemble.

La sélection commence, en s'appuyant sur des collections socles dans l'une des trois bibliothèques : la bibliothèque la plus riche dans un domaine sélectionnera les documents destinés au libre accès, les collections des autres bibliothèques étant examinées dans un deuxième temps et intervenant en renfort. Comme d'habitude, le personnel manque pour cette opération, qui dispose aujourd'hui d'un chef de projet à 15 % de son temps, et d'une responsable à 50 %. Mais on commence, avec l'aide de moniteurs étudiants...

### Traitement

Qui dit libre accès dit aussi traitement matériel solide des documents, donc reliure. Une certaine proportion des collections courantes a toujours été achetée reliée ; dans ce cas, il ne reste qu'à couvrir les livres. Une autre partie, notamment à la Bibliothèque centrale des musées nationaux, est

déjà reliée. Mais il reste environ 100 000 volumes à traiter et chacun sait que la préparation des trains est longue, que les relieurs ne peuvent absorber que des quantités limitées de documents, et que, selon les spécificités de l'ouvrage, il faut faire appel à tel ou tel relieur, à de la reliure mécanique ou artisanale, etc. Le chantier reliure est un des plus lourds financièrement.

### Classification

Il faut enfin, bien entendu, déployer cette collection en ayant recours à une classification adaptée. Dès 2001, une commission réunissant bibliothécaires et chercheurs, et s'appuyant évidemment sur les grandes expériences françaises de recotation, avait examiné les différentes classifications existantes, et conclu, après investigations serrées, que la classification la plus adaptée à une telle bibliothèque était celle du Congrès, la Dewey, qui aurait été évidemment une solution plus simple, n'étant vraiment pas pertinente notamment pour les documents d'archéologie. C'est un choix ambitieux qui fut fait alors et les conséquences en sont nombreuses.

Comme on le sait, la classification du Congrès n'est pratiquement pas utilisée en France, à l'exception, historiquement intéressante, de la bibliothèque du musée de l'Homme, car Yvonne Oddon l'avait rapportée dans ses valises au retour d'un voyage d'études aux États-Unis dans les années 1930 ; à l'exception aussi, de la bibliothèque du Centre de l'Orient méditerranéen à l'université Lumière-Lyon II avec laquelle nous échangeons régulièrement.

Il a donc fallu, après accord de la Bibliothèque du Congrès, traduire la classe N (Art) et prendre connaissance des autres classes que nous serons amenés à utiliser ; faire de cette traduction un outil utilisable sur cédérom, qui puisse être manipulé dans tous les sens... Nous avons dû adapter les termes et les rubriques à la réa-

lité française, faire les choix nécessaires en fonction de nos collections, etc. Un travail de titan en fait, mené par une minuscule équipe.

Nous avons en 2003 commencé la formation des bibliothécaires qui seront amenés à recoter ou à encadrer des équipes de recoteurs. Une partie de la recotation pourra se faire en ligne, à partir du catalogue, de manière quasi automatique ; mais la plus grande partie devra être faite livre en mains. Le premier marché pour la recotation d'environ 50 000 documents, sera lancé à l'été 2004.

### Constituer une bibliothèque électronique en histoire de l'art

La bibliothèque s'est également lancée dans la numérisation, avec beaucoup de modestie au départ, car les savoir-faire n'existaient pas vraiment dans les bibliothèques participantes, celles-ci, à l'exception de l'École des beaux-arts, n'ayant pas eu d'expérience en ce domaine, ou très peu.

Il a donc fallu, là aussi, faire tout à la fois : constituer des savoir-faire, voire une capacité à l'expertise, déterminer un plan pluriannuel de numérisation validé par une commission mixte chercheurs/bibliothécaires et par le conseil scientifique de l'INHA, se faire assister d'une mission de conseil et d'une assistance à maîtrise d'ouvrage légères, et... se lancer.

En 2003, la bibliothèque a numérisé 12 200 estampes (10 115 à partir d'un microfilm préexistant, 1 959 à partir des originaux), des plaques photographiques stéréoscopiques et des manuscrits de Delacroix des collections Doucet, ainsi qu'un certain nombre d'autres manuscrits de la Bibliothèque centrale des musées nationaux.

Pour les années 2004 et suivantes, une liste de « classiques de l'histoire de l'art » a été établie, toujours selon les mêmes principes de coopération, internes et externes, avec les cher-

cheurs et avec d'autres bibliothèques, en l'occurrence la Bibliothèque nationale de France et Gallica. Comme son titre l'indique, nous nous sommes efforcés de rassembler dans cette liste la bibliothèque de référence idéale pour un chercheur du domaine, en matière de livres, anciens pour la plupart, ou épuisés, non disponibles, et, évidemment, hors droits.

La deuxième grande réalisation pour 2004 consiste en la numérisation du *Répertoire d'art et d'archéologie*. Fondée par Jacques Doucet, encore lui, en 1910, cette bibliographie courante a été longtemps la référence mondiale en histoire de l'art ; éditée uniquement sur papier jusqu'en 1972, elle est aujourd'hui disponible en ligne et sur cédérom depuis 1991 sous le titre de *Bibliographie d'histoire de l'art*, et coproduite par le Getty et l'Inist<sup>12</sup>. C'est un instrument capital pour les chercheurs, et l'utilisation rétrospective est aussi nécessaire que l'utilisation courante. Sur proposition du département Études et Recherche, nous avons décidé de numériser la collection rétrospective. La rédaction du cahier des charges s'est avérée d'une grande complexité : 76 livraisons, pas moins de 19 000 pages et 450 000 notices, 7 index différents au fil des ans, des mutations éditoriales fréquentes, etc. Mais la société AIS a été choisie et la numérisation commence.

12. Getty Research Institute, Los Angeles, États-Unis, et Institut de l'information scientifique et technique, Nancy, France.

La prochaine étape, ô combien nécessaire, est évidemment la constitution des métadonnées nécessaires à l'indexation de ces documents numérisés, et leur versement dans le catalogue et le progiciel gérant les bases de données produites par l'INHA.

La bibliothèque travaille ainsi à l'un de ses objectifs, qui est de participer à la construction d'une bibliothèque électronique en histoire de l'art, qui ne pourra être issue que d'un travail en réseau au niveau national et international. Mais d'ores et déjà, la bibliothèque a fait de la coopération avec le réseau des bibliothèques d'art françaises l'un de ses objectifs constitutifs, tant il apparaît naturel qu'un institut national contribue au développement de l'accès aux ressources documentaires des 700 institutions offrant, en France, des collections utiles à l'histoire de l'art et de l'archéologie<sup>13</sup>...

## Une difficulté certaine

L'équipe de la bibliothèque de l'INHA a la lourde charge de gérer une bibliothèque existante (la bibliothèque Doucet) et de préparer cette

grande bibliothèque, avec l'aide des équipes des deux autres bibliothèques d'art et de celle de l'École des chartes. Une petite équipe de 36 personnes, qui était déjà notoirement insuffisante pour gérer les collections Doucet comme elles le méritent, c'est évidemment David face à Goliath. La nouvelle bibliothèque devra disposer, même en estimant les besoins au plus juste, de 107 personnes pour fonctionner décemment, et la période actuelle semble bien défavorable aux créations de postes !

Pourtant, si l'on veut offrir aux chercheurs, aux conservateurs de musée, aux étudiants avancés, aux professionnels du monde de l'art, à l'honnête homme cultivé du XXI<sup>e</sup> siècle (il en restera bien quelques-uns, allez, allez...) la bibliothèque qu'ils attendent depuis quelque 75 ans, il faudra bien soutenir le sincère enthousiasme et l'immense compétence des équipes actuelles par quelques renforts tangibles...

Mars 2004

13. Chiffre estimé par les auteurs de : *Les sources de l'histoire de l'art en France. Répertoire des bibliothèques, centres de documentation et ressources documentaires en art, architecture et archéologie*, réalisé par Marie-Claude Thompson, avec le concours de Catherine Schmitt et Nicole Picot, Association des bibliothécaires français, 1994.

L'INHA prépare l'actualisation et la réédition de cet ouvrage.